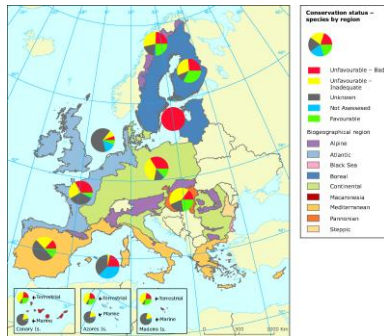


EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS ET DES ESPECES D'INTÊRET COMMUNAUTAIRE

Au titre de l'article 17 de la DHFF



= PRESENTATION DE LA DEMARCHE =
Méthodologie et formulaire de rapportage



Plan National d'Actions
en faveur des Odonates



Objectifs de la DHFF et du PNAO



	Directive Habitats faune flore	Plan National d'Actions en faveur des Odonates
Objectifs	Maintien ou rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire	Maintien ou amélioration de l'état de conservation des espèces et de leur habitat en France
Evaluation	Art. 11 Surveillance des habitats et espèces et de leur état de conservation	Acquisition de données quantitatives et qualitatives sur l'état de conservation des espèces cibles
	Art. 17 Rapportage : tous les six ans une évaluation de l'état de conservation	

⇒ **Rapport de synthèse** européen de la CE

⇒ évaluation de la **contribution du réseau Natura 2000**

Principes de l'évaluation (1/3)



Evaluer	Directive Habitats faune flore	Plan National d'Actions en faveur des Odonates
quoi ?	Toutes les annexes (I, II, IV et V) de la directive : plus de 400 espèces et habitats pour la France	Espèces protégées et/ou en danger : 18 espèces
où ?	Par zones biogéographiques sur l'ensemble du territoire	Déclinaisons régionales sur l'ensemble du territoire
quand ?	Etat des lieux : 2007, nouvelle évaluation 2012 Tous les 6 ans	PNA 2011-2015

Zones biogéographiques
&
régions administratives

 Régions administratives

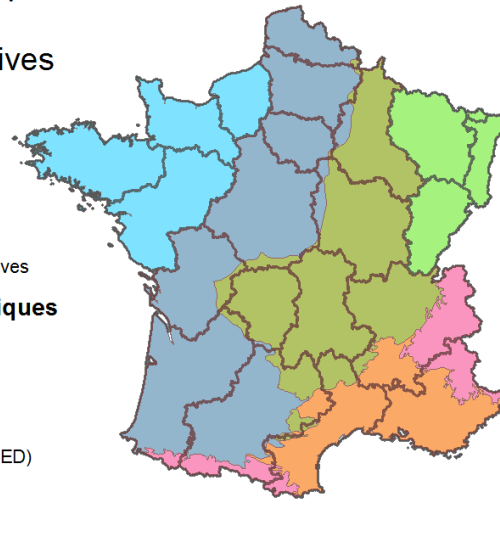
Zones biogéographiques

 Alpine (ALP)

 Atlantique (ATL)

 Continentale (CON)

 Méditerranéenne (MED)



Source : MNHN-SPN, EEA, BD CARTO® IGN
Réalisation : RP (SPN-MNHN), avril 2011



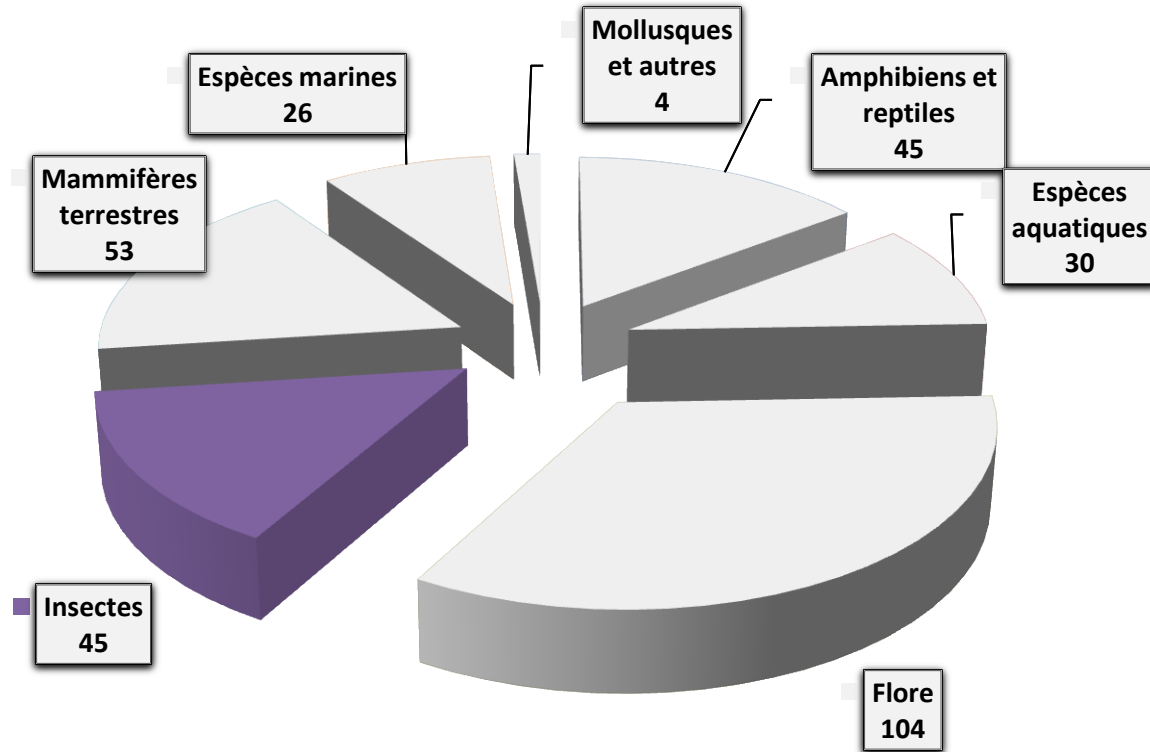
Principes de l'évaluation (2/3)

Code natura 2000	Nom d'espèce
1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>
4045	<i>Coenagrion ornatum</i>
1040	<i>Gomphus flavipes</i>
1046	<i>Gomphus graslinii</i>
1038	<i>Leucorrhinia albifrons</i>
1035	<i>Leucorrhinia caudalis</i>
1042	<i>Leucorrhinia pectoralis</i>
1036	<i>Macromia splendens</i>
1037	<i>Ophiogomphus cecilia</i>
1041	<i>Oxygastra curtisii</i>

+ *Lindenia tetraphylla* à l'étude

104 espèces végétales - 203 espèces animales - 132 habitats

Répartition des espèces (n=307) à évaluer par groupe thématique



Principes de l'évaluation (3/3)

Un cadre méthodologique commun pour tout les Etats membres

- Un consensus à 25 (+ DG ENV et CTE/db)
- Processus biogéographique (la plupart des données doivent être renseignées par zone biogéographique)
- Matrices d'évaluation et résultat final présenté selon 4 classes d'état de conservation

Les critères d'évaluation des espèces

- ✓ aire de répartition
- ✓ effectifs des populations
- ✓ l'habitat d'espèce
- ✓ perspectives futures

Critères de l'évaluation

Evaluation « Espèce »

Aire de répartition

Surface

Tendance

Aire de répartition de référence favorable

Effectif des populations

Taille

Tendance

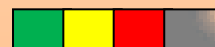
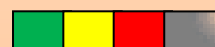
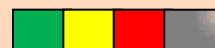
Population de référence favorable

Habitat d'espèce

Surface, qualité, ...

Perspectives futures

... selon pressions et menaces



Valeur à définir par chaque État membre et pour chaque espèce.

Valeur d'un critère

exemple :
surface de l'aire de répartition

Etat favorable

Etat défavorable

Valeur de référence

Il s'agit du seuil au dessus duquel le **paramètre** sera évalué **favorable**.

Principe de précaution

Evaluation de
l'état de
conservation

FAVORABLE

Tous 'vert' OU
trois 'verts' et un
'inconnu'

**DEFAVORABLE
INADEQUAT**

Un ou plus 'orange'
mais aucun 'rouge'

**DEFAVORABLE
MAUVAIS**

Un ou plusieurs 'rouge'

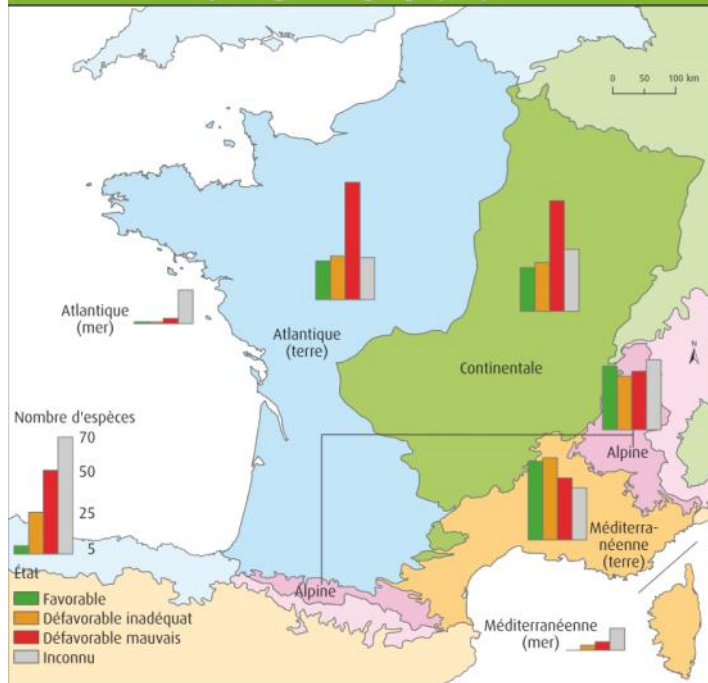
INCONNU

Deux 'inconnus' ou plus combinés
avec des 'verts' OU tous 'inconnus'

Bilan 2001-2006 ^(1/2)

Peu d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire en bon état de conservation

État de conservation des espèces d'intérêt communautaire par région biogéographique



Plus de la moitié des évaluations d'espèces concluent à un état de conservation défavorable

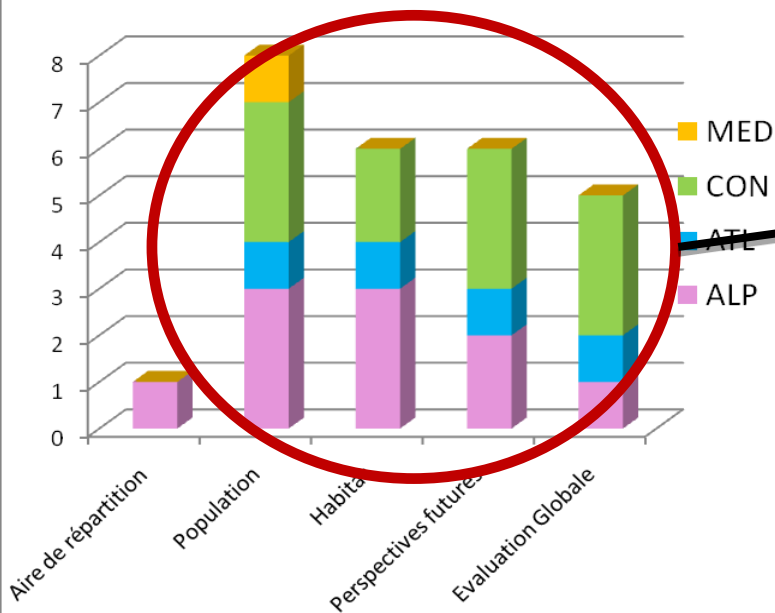
Parmi les insectes, les **odonates** sont le groupe le plus fragilisé avec **48% d'évaluations « mauvaises »**

Les régions biogéographiques **atlantiques** et **continentales** sont les plus concernées

Bilan 2001-2006 (2/2)

Mise en évidence de lacunes en termes de données

Répartition des évaluations "inconnu" par zone biogéographique et par paramètre ODONATES



Manques de connaissances ciblées sur certains taxon :

- *Macromia splendens*
- *Gomphus graslinii*
- *Ophiogomphus cecilia*
- *Leucorrhinia albifrons*

Pour les autres, évaluation à « dire d'expert »

Evaluation 2007-2012

Les données demandées dans le cadre de l'exercice 2012 ne changent pas fondamentalement de celles demandées en 2006

Discussions dans les groupes de travail donnant suite à quelques nouveautés

- **WP 1 : *examen de l'exercice de rapportage de l'article 17***
- **WP 2 : *alignement DO-DHFF***
- **WP 3 : *impact du réseau N2000 sur l'Etat de conservation***

Révision des formulaires de rapportage et du *guidelines*

Documents validés par le Comité habitats en mai 2011

Evaluation 2007-2012

Principaux changements dans le formulaire de rapportage (1/2)

Formulaire général simplifié :

visé à informer la Commission européenne et le grand public

- Principaux résultats de la mise en œuvre de la directive
- Etat du réseau de sites N2000
- Plans de gestion des sites Natura 2000
- Mesures prises pour l'approbation des plans et des projets
- Mesures prises pour assurer la cohérence du réseau
- (ré)introduction des espèces

Evaluation 2007-2012

Principaux changements dans le formulaire de rapportage (2/2)

Populations :

- Unité de population = **nombre d'individus matures** (autre unité possible, mais conversion demandée)

Tendances :

- Possibilité de répondre « **inconnu** »
- Précision des périodes « **court-terme** » (12 ans) et « **long-terme** » (24 ans)
- Tendances **rapportées en pourcentage** et non en valeurs absolues

Pressions et menaces :

- Actualisation de la liste
- Pointage des pressions et menaces les plus significatives

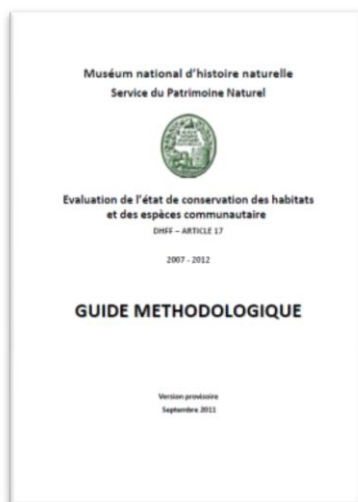
Nouvelle section sur l'impact du réseau Natura 2000

- Pourcentage de population au sein du réseau Natura 2000
- Mesures de conservation (importance et efficacité)

Evaluation 2007-2012

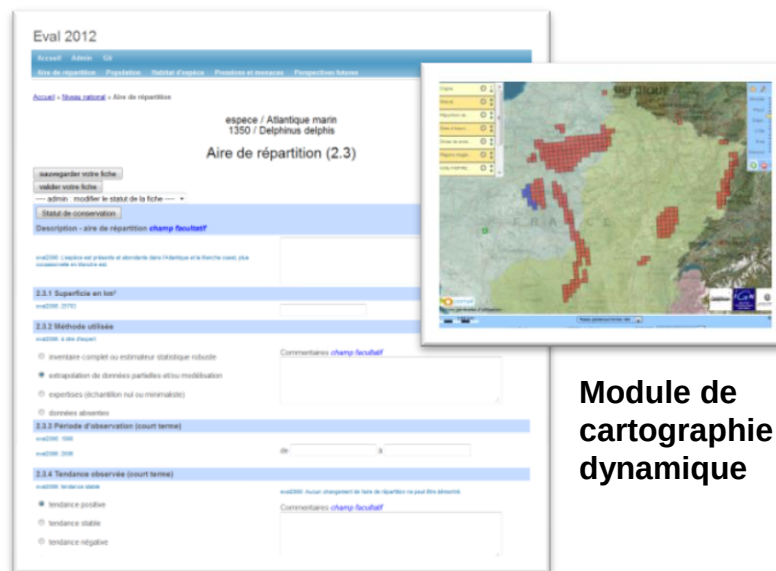
Les outils français du rapportage

Guide méthodologique français



- cadrage méthodologique
- définition des concepts
- spécificités françaises

Application web de saisie des formulaires



Module de cartographie dynamique

- saisie des informations obligatoires
- transmission à la CE
- exploitation et synthèse des résultats

Organisation du rapportage

Groupe de coordination nationale

MNHN, ensemble des responsables thématiques + Fondation pour la recherche sur la biodiversité + MEDDTL

- fixer le cadre général du rapportage ;
- contribuer à la rédaction du guide méthodologique français et valider sa version finale ;
- valider la liste des groupes d'expertise et leur composition ;
- s'assurer de la cohérence des procédures d'expertise entre les différents groupes thématiques ;
- arbitrer les désaccords qui n'auraient pas été réglés dans les groupes thématiques ;
- valider scientifiquement le rapport final.

Groupes d'expertise thématique

- **Amphibiens et « reptiles »** (SHF)
- **Espèces aquatiques** (ONEMA)
- **Espèces marines** (SPN-MNHN)
- **Entomofaune** (OPIE)
- **Flore** (FCBN)
- **Habitats** (FCBN)
- **Mammifères terrestres** (ONCFS ; SFEPM)
- **Mollusques et autres espèces terrestres** (SPN-MNHN)

Organisation du rapportage

Groupe ENTOMOFAUNE

Pilote



Partenaires



Société française
d'Odonatologie



Muséum
national
d'Histoire
naturelle , SEF, ACOREP



Evaluation de l'EC 2007 – 2012

Mobiliser les données, les connaissances et les experts pour la réalisation l'évaluation

Identifier les spécificités du groupe

Trouver les solutions méthodologiques adéquates

Valider et transmettre le rapport du groupe

Réfléchir aux suivis et méthodes à mettre en place pour disposer d'une véritable surveillance en 2018

Plan National d'Actions
en faveur des Odonates

Actions 2, 3, 4 - Connaissances
Inventaires, état de conservation et
études scientifiques
Action 11 – Réseaux

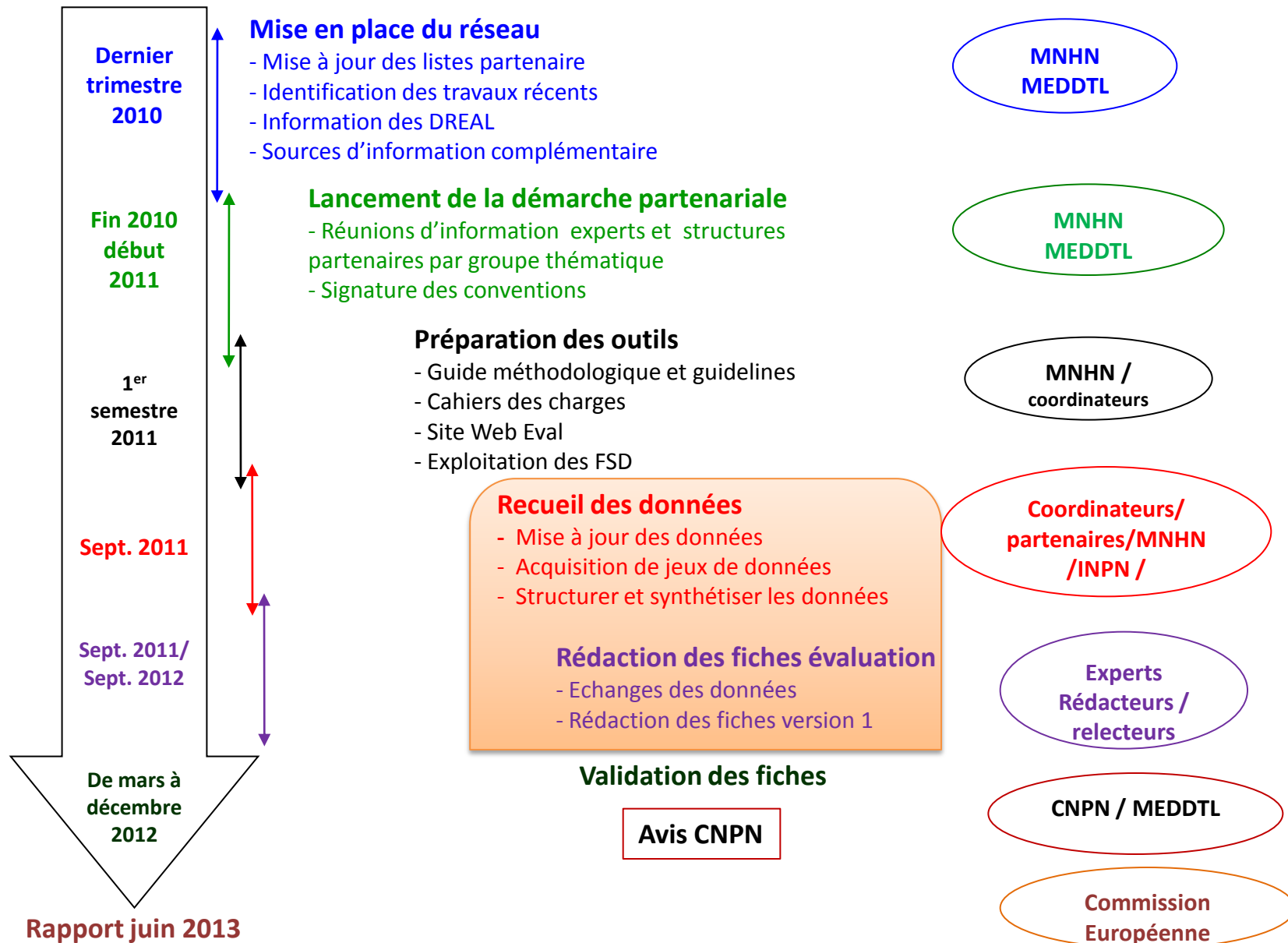
Action 10 - Mise en place d'un suivi
national de la faune des Odonates



COPIL PNA Odonates, 3 octobre 2011



CALENDRIER : étapes à l'horizon 2012



Méthodes et critères de rapportage

1. Aire de répartition

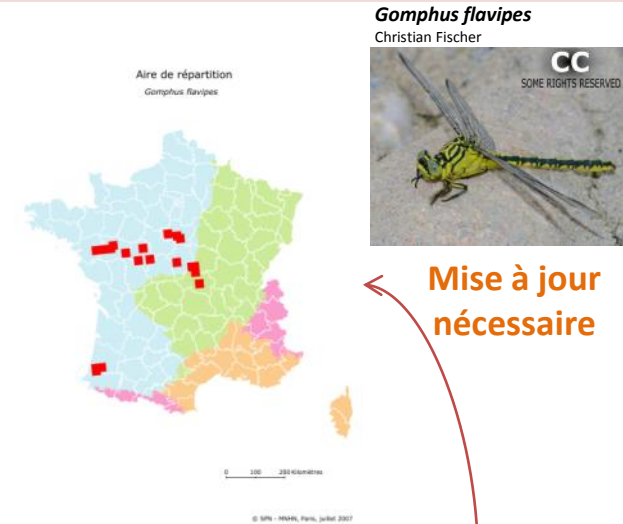
Carte de distribution :

Les maillages des données comprendront des **mailles de 10x10km** où l'espèce est considérée comme **présente, sur la base de données factuelles**.

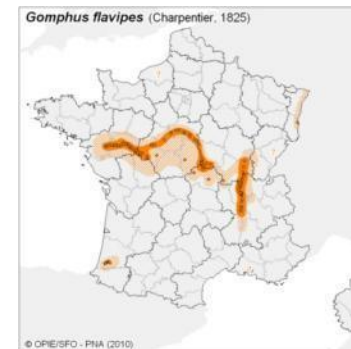
La période où les données de distribution ont été rassemblées devra être incluse dans les métadonnées (**2001-2012**).

L'aire de répartition est à extrapoler à partir de la distribution et d'après les **connaissances sur la dispersion** des espèces.

Surface de l'aire calculée par domaine biogéographique, et tendance à partir des données de 2006.



Carte EVAL-2006



Plan National d'Actions
en faveur des Odonates

Méthodes et critères de rapportage

2. Effectifs de population

Unité : Nombre d'individus mâtures (sauf exception)

Min = somme des effectifs par station

Max = ???

Possibilité de rapporter les effectifs par classe

Autre problème à traiter :

Le rapportage se faisant sur la période 2007-2012,
comment traiter le cas des **variations interannuelles**
des effectifs de population

Classe	Population
1	1-50
2	50-100
3	100-500
4	500-1 000
5	1 000-5 000
6	5 000-10 000
7	10 000-50 000
8	50 000-100 000
9	100 000-500 000
10	500 000-1 000 000
11	1 000 000-5 000 000
12	Plus que 5 000 000

Méthodes et critères de rapportage

3. Habitat d'espèce

Définitions de DHFF :

« il y a, et continuera probablement d'exister, un habitat suffisamment grand pour maintenir ses populations sur le long terme »

Art1i

« un environnement défini par les facteurs abiotiques ou biotiques spécifiques, dans lesquels l'espèce vit à n'importe quelle étape de son cycle biologique »

Art.1f



Informations demandées

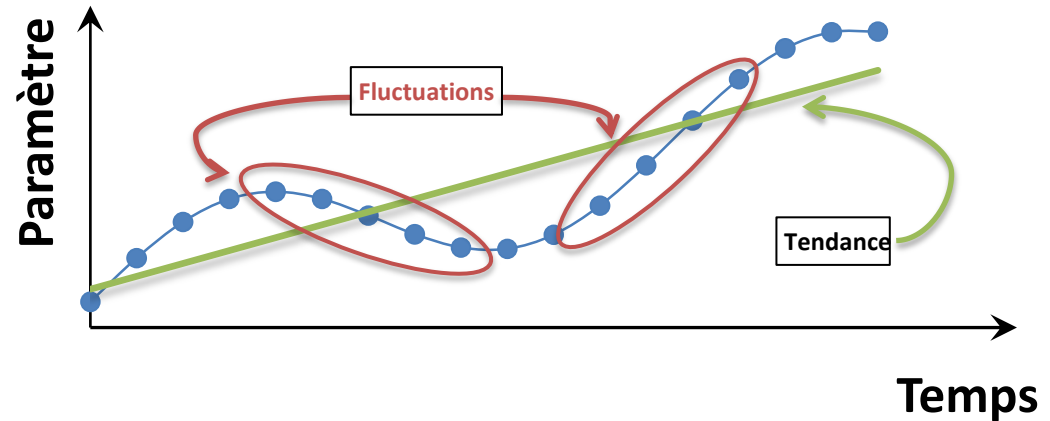
- **Surface** de l'habitat d'espèce
- **Qualité** de l'habitat d'espèce (3 niveaux)
- **Tendance** de l'habitat d'espèce
- **Raison des changements observés**

Méthodes et critères de rapportage

Les tendances

Les tendances concernent :

- Aire de répartition
- Effectif de population
- Habitat d'espèce



Tendance à court terme sur deux cycles de rapportage (**12 ans**)

Tendances à long terme, susceptibles d'être statistiquement plus robustes, peuvent également être rapportées (optionnelles pour 2012) et la période recommandée est de 4 cycles de rapportage (**24 ans**)

En l'absence de protocoles de suivis standardisés, les tendances sont habituellement un résultat de **l'avis d'expert** et rapporté seulement comme directions :

0 = stable ; **+** = augmentation ; **-** = perte ; **?** = inconnu

Méthodes et critères de rapportage

Le concept de valeur de référence favorable

Les valeurs de référence favorable s'appliquent à :

- Aire de répartition
- Effectif de population
- Habitat d'espèce

Le calcul de ces valeurs est dans la mesure du possible à rapprocher des méthodes probabilistiques d'**analyse de viabilité des populations**.

Interprétation de la notion de référence

Le bon état de conservation au titre de la DHFF n'est pas une référence absolue ni un pur concept scientifique, mais une co-construction entre des principes écologiques et des choix de société.

L'établissement de ces valeurs de référence peut se baser sur diverses informations :

- valeur **historique**,
- valeur **potentielle**,
- **modélisations**,
- études des **dynamiques de populations**,
- ...

Méthodes et critères de rapportage

Les pressions et menaces

- **Pressions** : facteurs qui agissent pendant la **période de rapportage**
- **Menaces** : anticipation des facteurs qui agiront à l'avenir (**2 ou 3 périodes** de rapportage)
- Rapporter au maximum 20 pressions ou menaces
- Rang / impact le plus élevé limité à un maximum de 5
(pour faciliter l'identification des facteurs les plus importants à un niveau européen)
- Rapportage au **2^{ème} niveau** hiérarchique de la liste
(pour plus de précision possibilité d'utiliser le **3^{ème} ou 4^{ème}** niveau)

Extraction de la liste des pressions et menaces

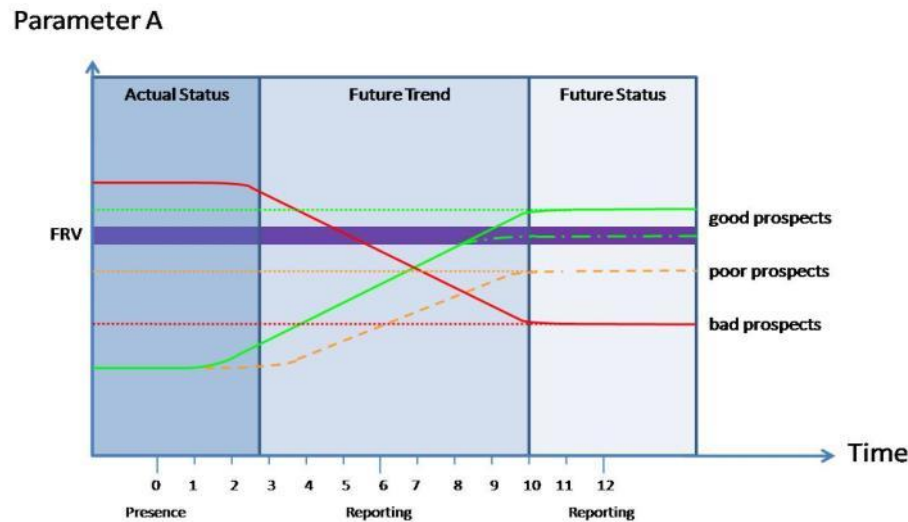
Le niveau 2 comprend 75 items

Code	Niveau	Description_FR
J	Niveau 1	Modification de processus naturels
J02	Niveau 2	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme
J02.04	Niveau 3	Modifications du régime de mise en eau
J02.04.01	Niveau 4	Mise en eau
J02.04.02	Niveau 4	Assèchement
J02.06	Niveau 3	Captages des eaux de surface
J02.06.01	Niveau 4	Captages des eaux de surface pour l'agriculture
J02.06.02	Niveau 4	Captages des eaux de surface pour l'eau de distribution publique
J02.06.03	Niveau 4	Captages des eaux de surface pour l'industrie manufacturière
...	...	...
...	...	...
H	Niveau 1	Pollution
H01	Niveau 2	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)
H01.01	Niveau 3	Pollution des eaux de surface par des installations industrielles
H01.02	Niveau 3	Pollution des eaux de surface par les déversoirs d'orage

Méthodes et critères de rapportage

4. Les perspectives futures

- Les **perspectives futures** s'évaluent sur deux cycles de rapportage (**12 ans**)
- L'**avis d'expert** doit considérer pour chacun des 3 paramètres :
 - les **tendances**
 - le **futur statut probable** par rapport à la **valeur de référence**
- L'expert tiendra également compte des **pressions et menaces identifiées**



Méthodes et critères de rapportage

4. Les perspectives futures

Statut actuel du paramètre	Tendance future	Statut futur	Perspectives		
= / > VRF	+ (progression)	> VRF	Bonnes		
= / > VRF	= (stable)	= / > FRV	Bonnes		
= FRV	- (régression)	< / << VRF	Pauvres (1)		Mauvaises (1)
> VRF	- (régression)	<< / < / = / > VRF	Bonnes (2)	Pauvres (2)	Mauvaises (2)
< VRF	+ (progression)	< / = / > VRF	Bonnes (3)	Pauvres (3)	Mauvaises (3)
< VRF	= (stable)	< VRF	Pauvres (1)		Mauvaises (1)
< VRF	- (régression)	< VRF	Pauvres (1)		Mauvaises (1)
Inconnu	+ (progression)/ - (régression)/ = (stable)/ X (Inconnu)	X (inconnu)	Inconnu		
< / = / > VRF	X (Inconnu)	X (Inconnu)	Inconnu		

Notes

(1) Cela dépend si le statut futur sera au-dessous du seuil « défavorable mauvais » en 2 cycles de rapportage

(2) Cela dépend si le statut futur sera au-dessus ou au-dessous du seuil « défavorable mauvais » en 2 cycles de rapportage

(3) Cela dépend si le statut futur est au-dessus du seuil « défavorable mauvais » en 2 cycles de rapportage

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS ET DES ESPECES D'INTÊRET COMMUNAUTAIRE

Au titre de l'article 17 de la DHFF

Merci de votre attention !

Contacts au SPN-MNHN

Direction, organisation et suivi général : Julien Touroult
touroult@mnhn.fr

Chef de projet, coordination scientifique : Farid Bensettiti
bensettiti@mnhn.fr

Chargé de mission Eval espèces : Renaud Puissauve
puissauve@mnhn.fr

Contacts groupe Entomofaune (OPIE)

Direction et suivi général : Samuel Jolivet
samuel.jolivet@insectes.org

Chargé de projet : Xavier Houard
xavier.houard@insectes.org



Plan National d'Actions
en faveur des Odonates



COPIL PNA Odonates, 3 octobre 2011

R. PUISSAUVE **SPN (MNHN)** - puissauve@mnhn.fr

